

## COMMUNE DE MONTBOUCHER

### **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2022**

Le Conseil Municipal de MONTBOUCHER, s'est réuni à la salle des fêtes place Maurice Chaumeil le vingt cinq février deux mille vingt deux suivant convocation en date du seize février deux mille vingt deux, sous la présidence de Monsieur FERRAND Marc, Maire.  
M. Buisson Thomas a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Mme AUFAURE Estelle, M. BUISSON Thomas, Mme CHLEBOWSKI Murielle, Mme COULAUD Céline, Mme COULAUD Laurence, M. DUBOEUF Goulven, M. ECHARD Laurent, M. FERRAND Marc, Mme LANDREVIE Laurence, M. SKRYPCZAK Claude, M. VELLARD Jean-Marc et Mme BELANGEON Catherine (Secrétaire de Mairie).

Monsieur le Maire ouvre la séance ouvre à 18H35..

#### ***I – Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 28/01/2022.***

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
**ADOPTE** unanimement le compte rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2022.

#### ***II – Inscription du GR89 Montaigne au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Creuse.***

Dans le cadre d'une inscription nationale du chemin de Montaigne ou GR89 passant sur notre commune, l'accord du conseil municipal est nécessaire. Ce chemin pourra permettre le développement du tourisme dans le Pays Sud Creusois et l'attribution éventuelles de subventions pour son entretien et ses aménagements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**ADOPTE** unanimement l'inscription du GR89 Montaigne au Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Creuse.

### ***III – Demande de DETR 2022 pour le réfection des routes communales.***

La Commune a consulté deux entreprises différentes pour le réfection des routes communales. Mais il est nécessaire de mieux étudier les priorités des travaux avant de prendre une décision.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE** le report de la délibération à un prochain Conseil Municipal.

## **Informations au Conseil Municipal**

### **I – Compte-rendu des commissions.**

#### **- Commission École (Murielle CHLEBOWSKI)**

Mise en place avec Montboucher Loisirs Culture et la Commune d'un projet pour la kermesse.  
Étude d'installation de capteurs de CO2 dans le bâtiment de l'école.

Mise en œuvre du Plan de Relance, dont le dossier a été accepté pour certains équipements, dont un nouveau congélateur conforme aux normes actuelles.

#### **- Commission Travaux (Laurence COULAUD et Murelle CHLEBOWSKI)**

Étude pour la remise aux normes en ce qui concerne la sécurité et la protection civile des bâtiments communaux.

Achat prévisible d'un tracteur en remplacement de l'actuel avec une réflexion sur la souscription à un emprunt.

Étude pour la simplification des systèmes de clés des bâtiments communaux.

Étude de la rénovation de la passerelle de Vedrenas ( problème au niveau des piliers de soutènement).

Proposition du remplacement des chaises de la Salle du Conseil Municipal.

Relance des travaux d'éclairage aux Brutisses.

Réception des travaux de l'appartement des Brutisses réalisée, sans réserve.

#### **- Commission Environnement de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest (Estelle AUFAURE)**

La Communauté de Communes souhaite développer les petits chemins.

Elle nous informe que le balisage des chemins est possible sans passer par une entreprise ou une organisation spécialisées.

L'Enjambée Creusoise est prévue le 5 Juin 2022.

Mise en place de boucle de cyclotourisme local entre 25 et 32 km.

## ***II – Arrêté de stationnement pour la course cycliste La Limousine André Dufraisse 2022.***

Cette course cycliste traversera cette année, notre commune.

Il va falloir prendre un arrêté interdisant temporairement le stationnement sur certains axes de la commune.

## ***Questions diverses***

### **a) Présentation du Compte Administratif 2021**

Marc Ferrand présente deux projets en perspective : la rénovation de l'Église et le renouvellement du système de chauffage des bâtiments communaux.

### **b) Informations juridiques concernant l'adressage**

Marc Ferrand annonce l'obligation légale votée dernièrement de la numérotation et de l'appellation des différentes voies communales. Ceci facilitera le déploiement de différents services (Secours, Livraison, Installation Fibre..). Il souhaite également réunir la population pour partager les avis.

...fin de la séance à 20H22.